subitement entouré de flammes à la grande frayeur des fidèles. Le feu avait pris on ne sait comment aux draperies qui le recouvrent. Après un premier moment d'émoi, les assistants ont repris leur sang-froid et ont contribué eux-mêmes à éteindre l'incendie qui a causé des dégâts matériels assez considérables. On n'a eu à déplorer aucun accident de personne.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Séance du 20 mai 1898

Présidence de M. E. Jourdain, président

Sont présents : MM. Eugène Jourdain, président; Scalabre-Delcour, vice-président; Henri Herbaux, trésorier; Joseph Motte, secrétaire; Désiré Leurent, Paul Desurmont, Louis Tiberghien, Edouard Six, Léon Monnier, Georges Davaine et Floris Lorthiois.

Projet de remaniement de la gare. — Appelée à formuler un avis à l'enquête d'utilité publique sur l'avant-projet de remaniement de la gare, la Chambre de Commerce, après un échange d'observations, a pris, à l'unanimité des membres présents, la délibération suivante :

« La Chambre de commerce de Tourcoing,

« Vu la lettre de M. le Préfet du Nord, du 24 avril 1898, provoquant l'avis de la Chambre de commerce sur l'avant-projet de remaniement général de la gare de Tourcoing, soumis à l'enquête d'utilité publique ;

« Vu la lettre de M. le Ministre des Travaux publics, du 7 mars 1898 ;

« Vu les plans annexés ;

« Approuve l'avant-projet soumis par la Compagnie du Nord le 21 juillet 1897, pour la gare des voyageurs et la gare des marchandises, avec les réserves suivantes :

« *Gare des voyageurs et de la grande vitesse.* — 1° La Chambre de commerce insiste d'une façon toute spéciale pour que la Compagnie du Nord étudie les moyens de rattacher par une communication avec la gare des voyageurs la rue de Roubaix et la rue Latérale, qui comprennent une agglomération importante d'habitations et de maisons de commerce.

« 2° Les voies affectées au service des voyageurs seront recouvertes par une galerie vitrée sur toute la largeur des bâtiments de la gare et protégées par des abris tels que les prévoit la Compagnie sur ses plans.

« Il est indispensable en effet que les traversées fréquentes des voies en face de la gare puissent être faites entièrement à couvert ; le passage couvert prévu, d'un effet très disgracieux, d'ailleurs, serait absolument inutilisé et entraînerait, les jours de foule, des bousculades au passage d'une voie à l'autre.

« De simples abris ou marquises ne protégeraient pas le dessus des voitures et laisseraient les voyageurs exposés à la pluie à la montée et à la descente.

« L'ensemble serait indigne d'une gare de cette importance.

« *Gare des marchandises et de la douane.* — La Chambre de commerce insiste pour que le ou les bureaux de la douane soient installés près du bureau de la petite vitesse, à l'entrée de la gare. Il n'est pas admissible que l'on puisse forcer les commerçants, la gare prévue étant déjà très éloignée du centre, à parcourir encore à 500 mètres à travers les Halles pour aller faire à la douane une déclaration ou y prendre un renseignement.

« La Chambre de commerce proteste contre le dilemme posé à l'Etat : ou contribuer pour 1,200,000 francs ou supprimer la ligne directe d'Armentières à Tourcoing et à Roubaix et non pas d'Armentières à Roubaix et à Tourcoing, comme le dit toujours la Compagnie, oppuyant sur les termes du projet adopté par les Pouvoirs publics, le 30 novembre 1893.

« Le projet de raccordement de Roubaix à Tourcoing les-Francs a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique spéciale et n'est pas compris dans le projet de construction et de remaniement de la gare de Tourcoing, seul soumis à l'enquête actuellement.

« D'autre part, il n'a jamais été question dans les conférences entre la Compagnie du Nord et la ville de Tourcoing, que l'accord intervenu et signé par les parties puisse être subordonné comme exécution à une participation financière de l'Etat.

« La Chambre de Commerce réclame donc énergiquement l'exécution, dans le plus bref délai possible, des conventions intervenues entre la Compagnie du Chemin de fer du Nord et la Ville de Tourcoing, conventions signées le 10 juillet 1897. »

Chronique Locale

ROUBAIX

UN PUNCH

A L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Discours de M.M. Eugène Motte, député, et Chatteleyn. — Un toast à M. Félix Faure et à M. Méline.

A l'occasion de l'élection de M. Eugène Motte, un punch était offert, samedi soir, aux membres du Comité directeur et des Comités de section de l'Union Sociale et Patriotique de Roubaix, dans la grande salle des fêtes du Café Parisien.

L'arrivée du nouveau député au local est saluée par de chaleureuses acclamations.

M. Eugène Motte va prendre place sur la scène très artistement décorée. A ses côtés sont assis MM. Derveaux, président de l'Union; Pécher, vice-président; Pollet, maire de Wattrelos; Chatteleyn, A. Wibaux, Sayet, Théodore Sagard et un grand nombre de membres du comité directeur de Roubaix et de Wattrelos.

Après le chant de la *Marseillaise* exécuté par la nombreuse assistance, M. Motte se lève et prend la parole.

Discours de M. Eugène Motte

« Messieurs,

« Je vous remercie du concours si dévoué que vous nous avez prêté durant la période électorale.

« Vous étiez les soldats d'une bonne cause ; vous avez combattu vaillamment, aussi le résultat a-t-il été magnifique. Oui, chacun a fait son devoir parmi vous et chacun doit avoir sa part d'honneur dans l'éclatante victoire que nous avons remportée le 8 mai dernier. (Applaudissements.)

« Le retentissement de cette victoire a été immense. De tous les coins de France, des lettres, des télégrammes de félicitations nous sont parvenus, prouvant bien avec quel intérêt l'élection de Roubaix était suivie partout. (Applaudissements.) C'est une victoire nationale. (Bravos prolongés.)

« Cette victoire nous l'avons loyalement gagnée, malgré ce que peuvent dire nos adversaires.

« Ces derniers ont beau crier sur tous les toits qu'ils amassent les dossiers de prétendues manœuvres illégales. Nous sommes prêts à prouver le débat sur son véritable terrain. (Applaudissements). Nous les attendons de pied ferme. (Salves d'applaudissements.)

« Autrefois ces adversaires n'avaient que du mépris pour nous; nous ne comptions pas pour eux. Il ne fallait pas nous prendre au sérieux, disaient leurs orateurs : « On voterait pour un chien, on ne voterait pas pour Eugène Motte », avait dit un de leurs leaders. (Rires).

« Il y a longtemps, messieurs, que nous sommes la majorité à Roubaix. Mais comme on ne se sentait pas les coudes, les faibles se laissaient égarer par les meneurs et nous étions en infériorité sur le terrain électoral.

« C'est pour remédier à ce déplorable état de choses que nous avons fondé l'Union sociale et Patriotique, dont le but principal est de grouper tous les bons citoyens autour du drapeau tricolore. (Applaudissements.)

« Grâce à notre organisation, nous avons pu lutter avec succès.

« Mais après le triomphe, le zèle ne doit pas se ralentir pour conserver les positions, il faut travailler sans cesse. Il faut continuer à démasquer les mensonges et à montrer aux électeurs où sont leurs véritables amis.

« Dans deux mois, nos adversaires vont tenter de prendre une revanche. Si nous voulons, et nous voulons, (Cris : Oui ! Oui !), nous remporterons, au mois de juillet, une victoire plus éclatante encore. (Applaudissements).

« Dans l'œuvre de salubrité que nous poursuivons, nous comptons sur le concours des travailleurs de Roubaix et de Wattrelos qui nous ont déjà aidés et de Croix et Wasquehal qui nous aideront certainement à la prochaine bataille. (Applaudissements.)

« Puis songeons à la victoire définitive qui affranchira à tout jamais notre ville. Nous avons à reconquérir le « poste central » sur la Grand'Place. (Bravos prolongés).

« Pour cette tâche je compte sur votre dévouement comme vous pouvez compter sur le mien. »

La fin du discours de l'honorable député est hachée par les applaudissements. Une ovation frénétique est faite à M. Eugène Motte et un chaleureux vivat est chanté en son honneur.

Quand le silence est rétabli, M. Chatteleyn se lève à son tour et prononce un vibrant discours souvent interrompu par les bravos enthousiastes.

Discours de M. Chatteleyn

« Messieurs, je suis heureux d'être l'interprète du Comité directeur de l'Union Sociale, auprès de l'honorable député, pour lui présenter publiquement nos félicitations.

« Oui, M. Eugène Motte, vous avez eu raison de dire tout à l'heure que nous avions fait notre devoir.

« Tous ici, employés, ouvriers, patrons, malgré les incidents d'injures, les basses manœuvres, nous avons combattu depuis longtemps pour le triomphe d'une candidature vraiment française et vraiment roubaisienne. (Applaudissements).

« Mais, il y a quelqu'un, Messieurs, qui a fait plus que son devoir, quelqu'un qui, s'élevant au-dessus des préoccupations pourtant si légitimes de la famille, de la situation, s'est consacré, avec une admirable énergie, à la défense d'une noble cause : cet homme, c'est notre député, c'est M. Eugène Motte ! (Cris : Vive Motte ! — Tonnerre d'applaudissements.)

« Il a accepté d'être le porte-drapeau de l'Union Sociale et il a conduit nos troupes à la victoire. (Bravos prolongés.)

« Non, ne nous endormons pas dans le succès.

« Fidèles à notre programme, restons les dignes défenseurs de la démocratie roubaisienne.

« Et ainsi, aux élections municipales prochaines, nous pourrons planter notre drapeau sur l'Hôtel-de-Ville. (Applaudissements).

« Roubaix redeviendra alors la ville patriotique par excellence. »

Cette éloquente péroraison soulève dans l'assistance un indescriptible enthousiasme, qui se traduit par des acclamations répétées.

Un vivat est ensuite chanté à M. Chatteleyn.

Puis M. Motte se lève de nouveau et porte un toast à la presse qui, dit-il, « dans l'élection du 8 mai, a servi la cause de l'ordre, de la Patrie et de Roubaix, avec un zèle, un dévouement et un talent admirables. »

« M. Alfred Reboux, continue-t-il, a été à la tête de ceux qui nous ont vaillamment défendu.

« Il n'a pu assister, ce soir, à cette belle réunion. Je regrette sincèrement de ne pas le voir à mes côtés. (Applaudissements. Cris : Vive Reboux ! Vive le *Journal de Roubaix*.

« A côté de lui et parmi ceux qui ont mis au service de l'Union Sociale leur plume et leur dévouement, je dois citer MM. Pascal, Robichez, Ferré, Duligent, Noyelle.

« Ces messieurs ont bien mérité de Roubaix et je propose que nous leur chantions un chaleureux vivat. (Applaudissements).

Après le vivat, M. E. Motte remercie encore en quelques mots aimables les sociétés qui ont prêté leur précieux concours : la Jeunesse Catholique, la Jeunesse Républicaine, la Phalange musicale.

Il cite en particulier MM. Lesur frères et Desquiens, qui ont montré un dévouement digne les plus grands éloges. Un nouveau vivat est chanté en leur honneur.

Au cours de la soirée, des toasts sont portés par le nouveau député de Roubaix, à M. Félix Faure, président de la République et à M. Méline, président du Conseil.

Puis la réunion se continue, cordiale et très animée, au milieu des chants patriotiques.

Un chant composé pour la circonstance par un de nos concitoyens obtient surtout un énorme succès.

A l'issue de la réunion le télégramme suivant a été envoyé à M. Félix Faure et à M. Méline :

Une adresse à M. Félix Faure et M. Méline

« Les 500 membres du comité directeur et des comités de section de l'Union Sociale et Patriotique de Roubaix, réunis en un punch fraternel pour célébrer dans l'élection du 8 mai le triomphe du drapeau tricolore sur le drapeau rouge, adressent à M. Félix Faure et à M. Méline l'expression de leur dévouement en la République et de leur reconnaissance pour les éminents services qu'ils ont rendus à la Patrie française.

» *Le comité directeur de l'Union Sociale.* »

Un conseiller municipal de Roubaix poursuivi devant le Tribunal correctionnel. — L'*Egalité* nous apprend que le citoyen Achille Carpentier, conseiller municipal, va être poursuivi devant le Tribunal correctionnel, le 17 juin prochain.

Cet édile, toujours d'après la feuille collectiviste, est accusé de s'être livré à des violences sur un ouvrier tisserand et d'avoir dérobé, dans une bagarre, la canne et la casquette d'un ouvrier rattacheur.

Dans un article fulminant l'organe révolutionnaire, pour essayer de dégager la responsabilité d'un des meneurs du parti, n'a trouvé rien de mieux que d'user, une fois de plus, du moyen employé depuis quinze jours : s'élever avec indignation contre les « infâmes procédés » du *Journal de Roubaix*.

Cette tactique veut paraître méchante, elle n'est que profondément ridicule.

Nous ne discuterons pas avec l'*Egalité*, reconnaissant très humblement que sur le terrain des injures réciproques où elle désire nous amener, cela est visible, nous serions obligés de lui céder le pas.

Mais pour l'affaire Carpentier, nous ferons simplement remarquer que le *Journal de Roubaix* n'a pu être la cause des poursuites intentées contre le citoyen conseiller, car l'article relatant la scène de désordre de la place Carnot, a paru dans nos colonnes le mercredi 11 mai, et la plainte qui a motivé l'enquête de la police avait été déposée le lundi 9 mai.

Ce seul fait démolit tout l'échafaudage de raisonnements péniblement élevé par l'*Egalité*.

Constatons que, d'après ce journal, des témoins auraient appuyé, devant le commissaire de police, les accusations portées contre le citoyen Carpentier par M. Masse, l'auteur de la plainte.

D'autres témoins, toujours d'après l'*Egalité*, viendraient affirmer que le citoyen conseiller n'a pas assisté à la bagarre.

Attendons, pour être fixés, le jugement du Tribunal correctionnel.

Nous verrons, le 17 juin, et seulement alors, si « un acquittement s'impose. » L. R.

Nos gymnastes à Saint-Etienne. — *L'escorte d'honneur du drapeau fédéral — Le départ de Roubaix. — M. H. Carrette, maire, et trois de ses adjoints ont l'intention d'accompagner la délégation.* — Huit jours nous séparent seulement du grand concours de gymnastique de Saint-Etienne.

La 24e fête fédérale présente un intérêt tout spécial pour les Roubaisiens : le drapeau fédéral qui a été confié, il y a un an, à une société locale, *La Roubaisienne*, doit être remis par cette même société à *La Stéphanoise*, en présence du Président de la République ; en outre nos gymnastes, sous la conduite de leur chef, M. Piesvaux, prendront part aux différents concours.

C'est dire que les 29, 30 et 31 mai notre population tout entière suivra par la pensée nos vaillants concitoyens qui soutiendront là-bas, avec leur habituelle énergie, une réputation universelle acquise par tant de brillantes victoires.

Malgré les terribles concurrents qui leur disputeront les palmes, nous sommes certains d'avance que nos gymnastes de Roubaix et de Croix renouvelleront une fois encore leurs magnifiques prouesses d'Asnières et d'Argenteuil, et qu'ils pourront ajouter une belle page à leur Livre d'or.

Le drapeau fédéral de l'Union des Sociétés de gymnastique de France aura une véritable escorte d'honneur, composée de vingt membres du Comité d'organisation de la XXIIIe Fête, ayant à leur tête : M. le commandant Victor Despatures, président, MM. Gilbert Sayet, secrétaire; Couvreur, Paul Destombes, Grimpon, Couthier, et de soixante membres de la *Roubaisienne*, accompagnés par MM. Fennel, président, Piesvaux, directeur, et Lucien Moureaux. C'est M. Dubeaurepaire, membre de la *Roubaisienne*, à qui revient l'honneur d'être le porte-drapeau.

Nous apprenons que M. Henri Carrette, maire de Roubaix, ainsi que trois de ses adjoints, MM. Thérin, Hervé Milbéo et Becueck, ont envoyé également leur adhésion au comité qui s'occupe du voyage. Si nos édiles persistent dans leur projet, ils profiteront donc, comme les gymnastes, du subside de six mille francs voté par le Conseil municipal.

La délégation roubaisienne se rendra à St-Etienne en deux groupes. Les membres du comité quitteront Roubaix vendredi prochain 27 mai, dans la soirée, et le départ des gymnastes aura lieu le même jour à midi.

Les voyageurs bénéficieront du demi-tarif sur tout le parcours, Nord et P.-L.-M.

Ils arriveront à Saint-Etienne dans la soirée du samedi.

Nous reviendrons bientôt sur le programme du séjour dans cette ville.

Sauf événements imprévus, nos concitoyens seront de retour à Roubaix mardi soir, ou mercredi dans la journée.

Si une réception est organisée, elle aura donc probablement lieu le 1er juin.

On comprend que malgré les fatigues énormes d'un voyage aussi précipité, beaucoup de nos concitoyens ne pourront prolonger plus longtemps leur séjour dans la vallée de la Loire, leur temps étant compté. Beaucoup de jeunes gymnastes de la *Roubaisienne*, employés dans des maisons de Roubaix, ont en effet été obligés de solliciter un congé extraordinaire pour pouvoir accompagner leurs camarades. Nous devons dire que les patrons, pour la plupart, reconnaissant la grande importance, au point de vue sportif et roubaisien, de la démarche, accordent, de grand cœur, la petite vacance demandée.

***

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est aujourd'hui qu'avait lieu, en vue du concours de Saint-Etienne, à neuf heures et demie, au local, la revue d'habillement; cette inspection sera suivie d'une sortie au parc Barbieux afin d'exécuter les préliminaires d'ensemble et exercices d'ordre, sur un emplacement désirable.

L'après-midi, à trois heures et demie, au Gymnase, dernière répétition publique, nos jeunes gens étant à la veille du départ, cette séance donnera une idée exacte de la performance dans laquelle se trouve la section de concours pour affronter la grande lutte sensationnelle dont s'occupe toute la France sportive.

***

Le bureau du comité d'organisation de la XXIIIe fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France se réunira le lundi, 23 courant, à huit heures et demie précises du soir, à l'hôtel de ville, salle des adjudications. Ordre du jour : Dernières dispositions pour l'envoi de la délégation roubaisienne à Saint-Etienne, chargée de remettre le drapeau fédéral.

La XXe exposition de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — Nous avons déjà dit, dans un précédent article, tout l'intérêt qu'offrait l'exposition actuellement organisée dans le local de la Société artistique.

Chaque jour, de nombreux visiteurs, qu'attire l'importance toute particulière des œuvres exposées, se rendent dans le vaste hall de la rue de l'Alouette et se retirent enchantés de leur visite.

L'œuvre attachante de M. James Tissot, *la Vie de Jésus*, ce travail extraordinaire auquel le savant dessinateur consacra une partie de sa vie, intéresse tout particulièrement les artistes et les amateurs d'art que compte notre ville et la région du Nord.

C'est, comme nous le disions, une bonne fortune pour nos concitoyens de pouvoir l'admirer à Roubaix dans cette exposition qui restera ouverte pendant un mois.

Celle-ci comprend encore les œuvres du « maître potier » M. Lachenal, le célèbre sculpteur et céramiste bien connu ; quelques peintures des maîtres modernes et plusieurs œuvres, peintures et dessins, d'artistes de la région.

On voit déjà quel choix heureux ont fait les organisateurs en réunissant des œuvres signées de tels artistes.

Nous n'analyserons pas les dessins de M. Tissot, travail qui a déjà été fait en partie et nous entraînerait trop loin. Nous donnerons seulement un aperçu général de cette œuvre unique qui ne demanda pas moins de dix années d'un travail consciencieux à son auteur. On s'en rendra d'ailleurs compte en examinant les cinquante *fac simile* exposés au local. Ceux-ci comprennent en effet des reproductions de peintures à la gouache, d'aquarelles, de lavis à l'encre de Chine et à la sepia et de dessins à la plume. Tous forment un ensemble qui est un chef-d'œuvre de typographie et d'héliograveure exécuté par la maison Mame de Tours. Cette dernière a effectué un véritable tour de force en reproduisant par la photogravure, la chromotypographie et la taille-douce les dessins du maître.

On sait que M. James Tissot a représenté la vie de Jésus d'après les quatre évangiles : il a, comme nous l'avons dit, travaillé pendant dix ans sur les lieux même où se déroula la vie du Christ.

Aussi, cet ouvrage restera-t-il un monument d'histoire et d'archéologie en même temps qu'un chef-d'œuvre de l'art chrétien.

On se rappelle que lors de son apparition au Champ de Mars, l'œuvre de M. Tissot, qui ne remplissait pas moins de deux salons du rez-de-chaussée, fit couler des flots d'encre de la part des critiques.

Quoi qu'il en soit, c'est une œuvre très puissante et une œuvre documentaire telle qu'il n'en a peut-être pas été créée de semblable pendant ce siècle.

A quelque école que le peintre appartienne, il puisera toujours avec fruit une inspiration dans le bel ouvrage de M. Tissot.

Les reproductions des dessins exposés au local de la Société Artistique offrent cela d'intéressant pour les amateurs que plusieurs d'entre elles figurent, à l'état d'*héliogravure* et ensuite à l'état dit *à la poupée*, ce qui permet de suivre le travail de gravure et de se rendre compte des nombreux tirages exigés pour chaque planche.

Trois originaux reposent sur des chevalets : ce sont des peintures à la gouache intitulées : l'une *Recommandations intimes* qui appartient à M. Paul Mame ; la seconde, *Marie-Madeleine aux pieds de Jésus*, appartenant à M. Armand Mame et la troisième, *Pharisiens oppressifs*, une petite gouche d'une facture remarquable représentant plusieurs personnages dont les physionomies sont pleines d'expression.

Notons que les premiers ouvrages édités de la *Vie de Jésus* se sont vendus dix mille francs et ont été enrichir les bibliothèques de plusieurs souverains.

Parmi les peintures des maîtres exposées dans la salle, on remarque des toiles de plusieurs peintres défunts. C'est ainsi que Corot figure avec un petit paysage qui sortait de la gamme grise ordinaire du maître, le traducteur poétique des brumes matinales et des soirées d'été. Plusieurs toiles de de Neuville provoquent d'un panorama, un paysage de Jules Dupré un peu jaune, des moutons de Ch. Jacques dessinés et peints avec toute l'habileté du maître animalier et un paysage vigoureux mais un peu sombre de Daubigny, attirent l'attention des amateurs.

Parmi les paysages figurent encore avec succès un poétique paysage africain de M. Paul Lazerges; un excellent effet d'automne de M. Thorsley, rappelant la facture du peintre Yon; un effet de neige très étudié de M. Dagnaux et une vue de Venise de Zilem d'une chaude coloration.

De M. Roybet, un homme en noir peint avec de vigoureuses oppositions; de M. François Flameng, un cavalier à cheval très bien campé et de M. Lambert, le peintre par excellence des chats, un de ces intéressants animaux rendu avec toute la science qui caractérise l'auteur.

Citons encore un ravissant portrait de femme en chapeau de paille de M. Ballavoisne traduit avec beaucoup de finesse et brossé de main de maître; et des aquarelles intéressantes de M. Datt.

L'œuvre de M. Lachenal, l'artiste céramiste parisien, comprend environ deux cents pièces. Toutes ont été modelées et peintes par lui-même. On y admire des vases d'un galbe gracieux et hardi, des grès décorés avec beaucoup de goût et présentant de curieux reflets ; des peintures sur faïence très harmonieuses, une soupière très originale, créée pour Mme Sarah Bernhardt, et une quantité d'autres pièces qui sortent complètement comme formes et comme colorations de ce qui se fait ordinairement.

Enfin, dans la salle du fond sont exposées des œuvres de MM. R. Coogle et Boazou, deux dessins de M. Broux, un tableau de fleurs de Mlle Berthe Bélique et des paysages de M. Desurmont.

On voit donc, par les œuvres qu'elle renferme, que cette XXe exposition est déjà assurée d'un succès sans précédent. R. de la Haille.

Réunion de la Chambre de commerce. — La Chambre de commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le mardi 24 mai courant, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

Instructions ministérielles relatives à la réorganisation des Chambres de commerce; questions diverses.

Au « Club hippique de Roubaix. » — C'est aujourd'hui dimanche et demain lundi qu'aura lieu le grand concours hippique international, organisé dans la piste du Breucq.

Tous les chevaux étrangers de messieurs les officiers et gentlemen-n sont arrivés.

Le succès de ces deux réunions est dès maintenant assuré, et bien que le programme soit très chargé, (car les engagements sont nombreux !) les opérations se feront régulièrement, grâce à l'organisation qui ne laissera rien à désirer. Toutes les mesures sont bien prises pour éviter les encombrements.

Le service des tramways, tel que nous l'avons indiqué hier se fera très régulièrement.

Un concours de photographie organisé par le journal le *Nord Sportif* aura lieu le dimanche 22 mai.

Voici le règlement officiel du concours :

Ce concours, ouvert, entre tous les amateurs photographes du Nord, un concours Photo-Sport f.

Les concurrents devront se faire inscrire au bureau du journal ou envoyer leur adhésion par la poste. Tous les formats photographiques seront admis pour ce concours. La date du concours est fixée au dimanche 22 mai. L'heure du rassemblement est fixée à huit heures, départ précis à huit heures et demie au Parc Barbieux, statue Nadaud.

Le prix de l'inscription est fixé à 0.50. Toute adhésion pour être valable doit être accompagnée du montant de l'inscription.

MM. les photographes professionnels pourront en faire partie, mais ne pourront concourir dans la série amateur. Des médailles et diplômes leur seront décernés.

Les clichés devront être tirés sur le parcours qui sera indiqué au moment de partir, trois seront imposés et trois autres facultatifs. Les épreuves seront soumises à un jury.

Le jury sera composé de cinq personnes appartenant au monde photographique ou cycliste. Les concurrents seront classés par rang de mérite suivant les décisions du jury.

Les épreuves devront porter un numéro d'ordre afin de pouvoir les reconnaître pour le classement. Les épreuves ne seront pas rendues. Il y aura deux séries de partants : une série cycliste, une série cycliste.

Elles seront toutes deux divisées en deux : appareils à main d'un côté et appareils à pied de l'autre.

Le parcours sera de 6 à 7 kilomètres pour les piétons et de 15 pour les cyclistes. Toutes les épreuves devront être remises le mercredi matin au lieu de départ. Les adhésions sont déjà très nombreuses et le chiffre des amateurs qui participeront à ce concours si peu banal promet d'être considérable.

Voici la liste des prix qui seront décernés par le jury : *Nord Sportif*, un objet d'art; Vélodrome de Roubaix, un abonnement; M. Dubot, un pocket codack; M. Théo Callens, une médaille; Vélodrome de Roubaix, un abonnement; M. Abraham, une médaille; MM. Focomie et Février, un superbe encrier; la Société de photographie de Roubaix, un diplôme; Mme veuve Crombez, un album photographique; M. Revet, un diplôme; M. Bruloys, un nécessaire de radiation; M. Lemire-boutins, une lanterne à deux usages, cycliste et photographe; M. Grulois, un diplôme; MM. Couvreur et Deboeut, un arrêt vélo; M. Carlier, une paire rattrappe ; M. Lebrun, une médaille ; MM. Dassart et Accou, une pompe à pied.

Le classement des chevaux et mulets. — Du 7 au 14 juin prochain, la commission de classement des chevaux juments, mules et mulets, procédera à la visite de ces animaux, de 7 à 10 heures du matin et de 2 à 5 heures précises du soir.

Les deux premiers jours, elle procédera dans le canton de Roubaix Ouest; les 9 et 10, dans le canton de Roubaix-Est et les autres jours dans le canton Nord.

Les propriétaires qui, depuis leur déclaration, auraient changé, achète ou vendu un ou plusieurs de leurs animaux, sont priés d'en informer immédiatement la Mairie (bureau militaire), afin d'éviter une contravention au moment de la visite.

Avis militaire. — Aux termes des instructions ministérielles, tous les disponibles de la classe 1894 et les réservistes des classes 1888 et 1891, convoqués en 1898 pour accomplir une période d'instruction, doivent recevoir un ordre d'appel individuel leur faisant connaître la date et le lieu de cette convocation.

Les ordres d'appel concernant les hommes de ces catégories convoqués pendant les derniers mois de l'année 1898 seront, dès le 31 mai, déposés au siège des brigades de gendarmerie, où les intéressés sont invités à les retirer du 1er au 15 juin.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Réunion, ce dimanche 22 mai 1898, au siège syndical, 22, rue de la Jatte.

A 11 heures 1/2, bureau du conseil central de la société de secours mutuels St Joseph. — Ordre du jour : Rapport à l'assemblée générale ; admission de nouveaux sociétaires ne travaillant pas dans les usines syndiquées.

A 3 heures. — Assemblée générale de la section des Archers. Présence indispensable.

Les premières communions à Roubaix. — Quatre paroisses de Roubaix seront en fête aujourd'hui dimanche, à l'occasion de la cérémonie de la première communion :

Celle du Saint-Sépulcre, celle du Sacré-Cœur, où M. le chanoine Chisbé, principal du collège, prêchera aux vêpres, celle du Très-Saint-Rédempteur, où aura lieu également la confirmation et où le sermon des vêpres sera donné par M. Hutin, chanoine titulaire de la basilique de Cambrai, et celle de Saint-Jean-Baptiste, où, comme nous l'avons dit, M. l'abbé Dubar donnera un sermon aux vêpres.

Les confirmations à Roubaix. — Mgr Monnier, évêque de Lydda, s'est rendu, samedi matin, au pensionnat des Dames de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, accompagné de M. le chanoine Cartier, vicaire général. Sa Grandeur a célébré, dans la chapelle de l'établissement, à six heures et demie, la messe, à l'issue de laquelle elle a administré le sacrement de confirmation aux élèves qui avaient fait récemment leur première communion.

Avant cette cérémonie, M. le vicaire général avait interrogé quelques-unes des jeunes filles qui devaient être confirmées. Leurs réponses ont été très satisfaisantes et ont témoigné de la solide instruction religieuse que les élèves reçoivent des dames de la Sainte Union et de leur éminent aumônier, M. le chanoine Vassart.

Mgr de Lydda, avant de quitter l'établissement, a reçu les hommages du personnel du pensionnat, auquel il a répondu par une paternelle allocution.

De la rue du Vieil-Abreuvoir, Sa Grandeur s'est dirigée vers l'église Saint-Joseph, où elle a confirmé cent trente-deux petits garçons et cent trente-quatre jeunes filles. Les enfants de cette paroisse qui ont été interrogés ont aussi prouvé par leurs réponses qu'ils étaient parfaitement instruits sur la religion. Dans une touchante allocution qu'il a donnée après la cérémonie de la confirmation, Mgr Monnier a donné à ses jeunes auditeurs des conseils pratiques pour leur persévérance dans la bonne voie.

Il s'est ensuite rendu au presbytère de Notre-Dame où le clergé de la paroisse est venu le chercher processionnellement. Cent cinquante-quatre garçons et cent soixante-dix-neuf jeunes filles, au milieu d'une assistance nombreuse, ont reçu de sa main le sacrement de confirmation. Quelques enfants avaient été préalablement interrogés par M. le vicaire général et avaient répondu d'une manière très satisfaisante.

Comme ceux de Saint-Joseph, les enfants de Notre-Dame ont reçu de Mgr de Lydda de paternels et utiles conseils.

Ainsi que nous l'avons annoncé, Sa Grandeur célébrera la messe, aujourd'hui dimanche, à l'Institution Notre-Dame des Victoires, et y confirmera les jeunes gens qui ont fait leur première communion jeudi dernier. Elle se rendra ensuite chez les Petites Sœurs des Pauvres, rue Saint-Jean, et de là au T.-S. Rédempteur.

Et le printemps ? — Dans une romance sentimentale assez connue se trouvent les vers suivants :

Si le printemps se fâche aussi,
Que nous importe sa colère ?

Le printemps, cette année, a l'air de se fâcher pour tout de bon. Mais sa colère, à la longue, finit par exciter celle du public.

Tout le monde, à cor et à cris, réclame un rayon de soleil. Chaque jour, c'est une série d'ondées qui répond.

Les ethnologues et géologues se demandent si nous n'allons pas revenir à la période lacustre.

Un incendie, rue de l'Ommelet. — Dimanche matin, vers deux heures et demie, un incendie s'est déclaré dans la fonderie de M. Arthur Dutilleul, rue de l'Ommelet.

L'alarme a été donnée par des voisins qui se mirent immédiatement en devoir de combattre le sinistre en attendant l'arrivée des pompiers.

Le feu, qui avait pris au-dessus des générateurs, fut circonscrit en peu de temps et les pompes à bras ne durent fonctionner que quelques instants.

Les dégâts, évalués à un millier de francs environ, consistent en une partie de la toiture incendiée ainsi que des modèles.

Il y a assurance.

Encore un écho des bagarres électorales. — Le citoyen Arnaud Bonnuz, âgé de 37 ans, demeurant rue Perrot, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été mis il y a une huitaine de jours à la disposition de la justice pour coups portés à M. Carlos Selosse, représentant de commerce, demeurant rue de l'Epeule, avait été relaxé.

Cet individu a été arrêté vendredi à Lille dans le cabinet de M. le juge d'instruction Delalé, où il avait été mandé. Il sera poursuivi sous l'inculpation de coups et blessures.

Les grands remèdes. — On emploie habituellement les grands et importants remèdes pour le traitement des maladies graves. Il est pourtant intéressant de constater que bien des affections comme celles de la peau traitées dès le début ne résistent pas à l'emploi intelligent du remède approprié.

Le continuel succès de la *Pommade Dépurator* pour la guérison des dartres, boutons, démangeaisons, eczémas, plaies est pleinement justifié.

Dépôt exclusif à Roubaix de cette *Pommade Dépurator* : MM. Badry, rue Notre Dame, 32, et Delabaere, rue d'Jurmon, 31. Prix : 1.50. 28924

Les accidents d'usine. — Un moulieur de l'établissement de M. Napoléon Martin, fondeur, rue de Tourcoing, retournant un moule, vint buter contre une poutrelle en fer qui lui fit de nombreuses contusions au côté droit.

C'est M. le docteur Lepers qui a donné les premiers soins au blessé, Florimond Degrave, âgé de 17 ans, demeurant rue Blanqui, et lui a prescrit un repos de quinze jours.

— Joseph Dequick, bâteleur chez M. Wibaux-Florin, rue de la Fosse aux Chênes, a eu la main droite prise et entraînée par la poulie de son métier. Il a eu une plaie contuse à l'index et une fracture du bras.

M. le docteur Picquet, mandé, a pansé Joseph Dequick, qui est âgé de 14 ans et demeure rue Ternaux, puis il lui a ordonné un mois de repos.

— En voulant retirer un fétu de paille attaché à un rouleau de son métier, Louis Jesupret, apprêteur, âgé de 69 ans, qui travaille dans l'établissement de M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, a reçu une forte contusion à la main gauche.

M. le docteur Lepers, après avoir donné ses soins au blessé, lui a prescrit un mois de repos, puis l'a fait reconduire à son domicile, rue Watt.

La laiterie d'Oostcamp vend en ce moment du beurre frais, légèrement salé, en mottes de deux kilogs, au prix de **2 fr. 80**.

— Les clients sont priés, dès à présent, de faire leurs commandes pour les beurres de conserves qui leur seront vendus à des prix exceptionnels. — Conservation garantie.

A propos de cadeaux. — Quel plus joli cadeau à faire qu'un bijou, aux enfants qui font leur première communion. Adressez-vous, pour cela, chez M. Delaplace-Michon, au *Lingot d'Or*, 17, Grande-Rue ; il y en a un choix du meilleur goût, et à des conditions très abordables.

La ducasse du Coq Français a amené jeudi, comme le coutume, dans ce quartier, une foule considérable de promeneurs. La rue de Ma Campagne n'a cessé, toute la journée, de regorger de monde; on se pressait aux abords de l'immeuble de « *La Confiance* » où seuls les actionnaires avaient l'autorisation d'entrer.

On dit qu'au moment de l'inauguration, le public sera admis à visiter cet *entrepôt-modèle* ; ce sera, paraît-il, curieux à voir.

Un accident dans une meunerie. — Samedi dans l'après-midi, vers deux heures, un homme de peine âgé de vingt ans, Modeste Mordelière, travaillait dans la meunerie Joinville, au quai de Lorient, quand, à un certain moment, en nettoyant une machine en mouvement, il eut le bras gauche pris entre une courroie et la poulie.

Modeste Mordelière avait reçu une plaie assez grave ; il fut soigné par M. le docteur Lourette, qui déclara que le blessé serait de quinze jours à trois semaines dans l'incapacité de travailler.

Les expéditions de marchandises. — La nature et le poids de celles ci. — MM. Jules Lemaire et frères, emballeurs-expéditeurs, rue Jules Dereuncourt, nous prient d'insérer la note suivante :

« La raison des jugements dont nous venons d'être frappés, et pour lesquels nous interjetons appel, nous ne saurions trop prier Messieurs les industriels et commerçants de Roubaix, Tourcoing et environs de vouloir bien recommander à leur personnel que la nature et le poids des marchandises qu'ils nous remettent à expédier nous soient toujours très exactement déclarés.

» Leurs dévoués,

» Jules Lemaire et Frères. »

Au moment de servir vos épinards, ajoutez y quelques cuillerées de la délicieuse crème d'Oostcamp, fraîche tous les jours, **rue du Bois, 13, à Roubaix.** (*Ne pas confondre.*)

Les Messes du Dimanche 22 mai à Roubaix. — St-Martin: 5 h. 45, 6 heures, 7 h., 8 heur., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 heures, 7 heures (pour